AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

DÉPÔT DES RÔLES DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Wickham :

Que les rôles de **PERCEPTION**, suite à l'adoption du règlement numéro 2021-06-946 intitulé « Règlement établissant le paiement d'une quote-part à la MRC de Drummond et à la répartition du coût des travaux exécutés sur le cours d'eau Blanchard-Caya », est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables selon les échéanciers prévus.

DONNÉ À WICKHAM CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2021.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Réal Dulmaine directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Wickham, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les rôles de perception suite à l'adoption du Règlement numéro 2021-06-946 à l'hôtel de ville et sur notre site internet (www.wickham.ca), conformément au Règlement numéro 2019-04-888, le huitième jour du mois de juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de juillet 2021.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier